

Déclaration de la FSU de l'Ain CDEN du vendredi 3 février 2017

Monsieur le Préfet, Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

A quelques mois de l'élection présidentielle, la charge contre les fonctionnaires et les services publics, particulièrement marquée : suppression de 500 000 emplois, suppression du droit de grève et du droit de manifester, augmentation du temps de travail, déremboursements massifs des soins au profit des assureurs privés... On assiste ainsi à une énième remise en cause des principes de la Fonction publique, de ses missions et à une volonté d'affaiblissement de sa capacité à répondre aux évolutions économiques, sociales, culturelles ou écologiques. La FSU reste profondément convaincue du rôle essentiel que joue aujourd'hui la FP en tant qu'élément structurant de la société, c'est pourquoi elle s'engage pour sa défense et celle de ses agents.

Fin novembre, l'étude TIMSS* classait nos élèves de CM1 dans les dernières places en mathématiques et en sciences, renvoyant notamment aux insuffisances des programmes de 2008. L'enquête PISA 2015, elle, apporte un éclairage plus complet sur les compétences que devraient posséder les jeunes vers la fin de leur scolarité obligatoire dans trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. La France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE en sciences et en mathématiques et légèrement au-dessus en compréhension de l'écrit.

L'enquête PISA souligne un système français incapable de réduire les inégalités: le poids de l'origine sociale d'un élève sur ses performances scolaires est bien plus marqué en France que dans les autres pays de l'OCDE. Cette réalité, que nous observons depuis les années 2000, dit l'urgence d'investir de manière forte et durable dans l'éducation en dépassant les commentaires de campagne électorale à la petite semaine. Les pays comparables au nôtre et qui arrivent à réduire les inégalités consacrent à l'éducation des budgets presque 30% supérieurs au nôtre. La dépense par élève dans le primaire en France est inférieure de 15% à la moyenne de l'Ocde et de 30% à la moyenne des 11 pays comparables ayant un meilleur système éducatif. La France compte près de 2 élèves en plus par classe que les pays de l'OCDE et 1,1 en plus que la moyenne des 11 pays comparables.

Pour la FSU, il est indispensable d'assurer aux enseignants de bonnes conditions pour bien faire leur métier. Cela suppose une formation et un accompagnement de qualité : une formation initiale de deux ans, une formation continue ambitieuse et réelle. À Singapour par exemple, les enseignants disposent de 100 heures de formation professionnelle par an. Cela suppose aussi de transformer l'école en augmentant le nombre de « Plus de maîtres que de classes », avec du temps pour travailler en équipe sans amputer sur le temps élèves (au Japon chaque semaine, un enseignant est hors de sa classe, il travaille avec ses collègues), avec des RASED complets car pour certains élèves, l'école ne va pas de soi, et les personnels spécialisés qui composent les réseaux leur apportent des solutions adaptées. Cela suppose enfin des effectifs par classe réduits, car dans ce domaine l'école de notre pays a un nombre d'élèves par classe particulièrement élevé.

L'enquête PISA sanctionne des politiques éducatives régressives (suppression de postes, de la formation des maîtres, budget en berne, école primaire abandonnée, programmes défaillants ...) ou insuffisantes et qui empilent des réformes parfois contradictoires. Les enseignants qui maintiennent, par leur investissement et leurs compétences le système à bout de bras, ont besoin d'être aidés.

Cela passe donc par de la constance et un investissement sur le long terme au service d'une meilleure réussite des élèves et de la lutte contre les inégalités.

Dans le second degré, le bilan du quinquennat n'est pas à la hauteur des objectifs affichés, aussi les conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves se sont nettement dégradées. La souffrance au travail et les risques psychosociaux sont en forte augmentation, de même que les démissions de professeurs stagiaires. Il est urgent que le ministère fasse de la santé et de la sécurité au travail l'une de ses priorités. 1) Bilan de rentrée 2016 Nous déplorons comme l'an dernier, qu'aucune instance n'ait, jusqu'ici, abordé le constat de la rentrée 2016, et que nous ayons dû attendre janvier 2017 pour recevoir les premiers documents. Le travail des représentants syndicaux s'en est trouvé ainsi empêché. 2) Mise en place de la réforme du collège : En ce qui concerne la réforme du collège imposée l'an dernier contre la majorité des personnels, dont nous continuons de demander l'abrogation, force est de constater qu'elle engendre un grand épuisement parmi les enseignants devant la lourdeur des tâches, la masse des prescriptions et la multiplication des réunions (nouveaux programmes, conseil école-collège, EPI, AP...). En outre, et cela est très grave, elle fait fuir des élèves vers le privé. A cela s'ajoutent parfois les pressions locales pour supprimer les notes et imposer une évaluation par compétences. La FSU rappelle que l'évaluation des élèves relève de la responsabilité des enseignants. De même, l'évaluation de fin de cycle n'impose pas d'évaluer ni de valider les 8 domaines et sous-domaines du socle en cours d'année. Nous demandons que cela soit rappelé à tous les chefs d'établissement du département. Pour ce qui est du LSU, inutilement lourd, illisible pour les familles et chronophage pour les personnels, le SNES-FSU appelle ces derniers à ne pas renseigner ses rubriques « AP, EPI, Parcours ». Quant au nouveau DNB, le SNES-FSU, avec le SNEP-FSU, défend un DNB qui permette de valoriser les résultats des élèves et de prendre en compte l'ensemble des disciplines. Il rappelle sa demande de réécriture de l'arrêté DNB : 100 points pour la prise en compte du contrôle continu des disciplines non évaluées au DNB (arts plastiques, éducation musicale, LV1, LV2, EPS). Enfin nous dénonçons la surcharge de travail imposée aux collègues en raison de l'application simultanée des nouveaux programmes sur les quatre niveaux du collège. 3) DHG des collèges On constate pour la première fois depuis plus de dix ans un léger mieux... par rapport à l'an dernier. La moyenne du nombre d'élèves par division passe de 25,76 (prévisions 2016) à 25,71, soit une baisse de 0,2 %. Elle s'accompagne d'une forte hausse des moyennes d'établissement à 26-27 élèves. (près de la moitié des collèges). Non seulement le léger mieux est loin de permettre de retrouver la « qualité » de la rentrée 2015, mais il installe les élèves dans une surpopulation « ordinaire ».

Concernant le premier, la FSU prend note de la dotation de 61 postes pour notre département. Cependant, il est important de mettre en parallèle cette dotation avec l'importante croissance démographique de notre département. Ainsi, en s'intéressant au nombre d'élèves par classe, nous remarquons que dans le premier degré, à la rentrée 2016 nous étions au niveau de 2011 (24 élèves par classes) ce qui classe l'Ain dans le dernier quart des départements français.

En préalable, la FSU de l'Ain demande :

- ▶ Que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs des écoles pour la carte scolaire : il s'agit d'une recommandation du ministère lui-même de l'an dernier déjà !
- ▶ Que les indicateurs soient améliorés, avec a minima l'amélioration des indicateurs en maternelle (réduction de l'écart entre ouverture et fermeture à 2 points comme pour les élémentaires : en effet, les indicateurs en élémentaire/primaire ordinaire sont de 28 pour l'ouverture et 26 pour la fermeture, mais de 31 et 28 pour les maternelles !
- Que les décharges de direction soient provisoirement maintenues en cas de fermeture de classe pour une année scolaire (comme cela existait il y a 2 ans encore).
- Que l'Administration nous fournisse un état précis de l'utilisation de la dotation départementale de 61 postes.

▶ Concernant les RASED, les nouveaux textes du CAPPEI ne prévoient pas la suppression des missions des actuels Maîtres G. L'inspection a avancé un rééquilibrage et une « montée en puissance » des RASED avec la suppression de 5 postes G. La FSU demande le maintien de ces postes, et que des départs en formation spécialisée soient prévus en fonction des besoins des R.A.S.E.D.

Pour cette carte scolaire, la FSU veillera à une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves, mais aussi à celle des conditions de travail des enseignant-es, en commençant par une baisse des effectifs par classe.